

STRC44
Société par actions simplifiée
au capital de 189 000 euros
Siège social : 10 rond-point de la Corbinerie, 44400 REZE
817 860 513 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AOUT 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2025 s'élevant à 44 986,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44 986,72 euros
A la réserve légale	1 776,20 euros
Le solde	43 210,52 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	265 727,41 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	308 937,93 euros
A titre de dividendes	25 000,00 euros
Soit 1,32 euros	
Le solde	283 937,93 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 283 937,93 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 28 février 2022 :

19 624,91 euros, soit 1,04 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 19 624.91 euros

Exercice clos le 28 février 2023 :

20 000,00 euros, soit 1,06 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Exercice clos le 29 février 2024 :

20 000,00 euros, soit 1,06 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 AOUT 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Servane DELOR

SAS STRC44

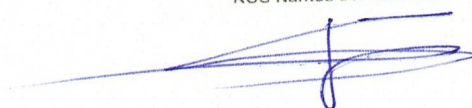
au capital de 189 000€

C/C Leclerc Océane

10 rond point de la Corbinerie

44400 REZÉ

RCS Nantes 817 960 513



Désignation de l'entreprise : SAS STRC44

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 10 ROND-POINT DE LA CORBINERIE 44400 REZE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 81786051300016

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 28022025		N-1 29022024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
						Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 515	AC	2 515			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 940	AU	4 727	213	819	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	249 000	CV		249 000	249 000
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF			BG					
Autres immobilisations financières *	BH		BI						
TO TAL (II)		BJ	256 455	BK	7 242	249 213	249 819		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	520 363	BY		520 363	249 968	
		Autres créances (3)	BZ	93 553	CA		93 553	118 957	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités		CF	24 644	CG		24 644	196 611		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI					
	TO TAL (III)	CJ	638 560	CK		638 560	565 536		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	895 016	1A	7 242	887 773	815 355		

Renvois : (1) Dont droit au bail:

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:

(3) Part à plus d'un an:

Clause de réserve de propriété: *

Immobiliations:

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS STRC44		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :189 000.....)	DA	189 000	189 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	17 124	13 355	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	265 727	214 118	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	44 987	75 378	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	516 838	491 851	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	39 426	77 081	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	194 381	202 469	
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 128	43 953	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	90 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		EC	370 935	323 503	
		ED			
		EE	887 773	815 355	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	370 935	323 503	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STRC44						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	855 968	FB		FC	855 968	917 061	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	228 507	FH		FI	228 507	227 454	
		FJ	1 084 475	FK		FL	1 084 475	1 144 515	
	Chiffres d'affaires nets*					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP	14 908	12 460	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	537	3 551	
	Autres produits (1) (11)					FR	1 099 921	1 160 527	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	795 190	857 171	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	39 427	46 509	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	110 661	99 569	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 041	1 584	
	Salaires et traitements *					FY	107 598	107 598	
	Charges sociales (10)					FZ	41 472	41 396	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	606	986
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	205	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 097 200	1 154 826
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	2 721	5 700
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	43 333	73 333	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 724	9 102	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	49 058	82 436	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 184	9 387	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 184	9 387	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	45 874	73 049	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	48 595	78 749	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

50

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS STRC44		Néant ☐ *			
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	200	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	200	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(200)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 408	3 371	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 148 978	1 242 962	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 103 992	1 167 584	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	44 987	75 378	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	14 908	12 460
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
amende penalites		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		200			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

59

SAS STRC44

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce et selon le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes annuels (Règlement ANC n°2014-03)24.

Le bilan de l'exercice présente un total de **887 773** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 148 978** euros et un total **charges** de **1 103 992** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **44 987** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2024** et finit le **28/02/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

La base amortissable d'une immobilisation correspond à sa valeur d'inscription à l'actif diminuée de sa valeur résiduelle probable en fin d'utilisation. Faute de valeur mesurable en fin d'utilisation, aucune valeur résiduelle n'a été déterminée.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- . Terrains : non amortissable
- . Autres immos incorporelles : 1 à 3 ans selon le mode linéaire
- . Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

- . Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- . Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- . Matériel de bureau : 4 à 10 ans
- . Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- . Mobilier : 5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Autres informations significatives

Néant

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 515					2 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 515					2 515
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			6 452		6 452	
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	4 940					4 940
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 940		6 452		6 452	4 940
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	249 000					249 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	249 000					249 000
TOTAL		256 455		6 452		6 452	256 455

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 515			2 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 515			2 515
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 121	606		4 727
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 121	606		4 727
TOTAL		6 636	606		7 242

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement des amortiss ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		28/02/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	520 363	520 363	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	85 593	85 593	
	Débiteurs divers	7 960	7 960	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		613 916	613 916	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		28/02/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	194 381	194 381		
	Personnel et comptes rattachés	5 711	5 711		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 860	6 860		
	Impôts sur les bénéfices	602	602		
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 383	33 383		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	572	572		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	39 426	39 426		
	Autres dettes	90 000	90 000		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		370 935	370 935		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

--	--	--	--	--	--

Charges à payer

		28/02/2025
Total des Charges à payer		90 079
Dettes fiscales et sociales		79
Organismes sociaux	79	
Autres dettes		90 000
Avoirs à emettre	90 000	

Filiales et participations

1/0

		28/02/2025	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus				
						Brute	Nette			
A. Renseignements détaillés										
			1. Filiales (Plus de 50 %)							
			SAS DELOR 44400 REZE	30 000	545 651	86,67	189 000			
			SAS 3LOR 44400 REZE	30 000	60 902	100,00	30 000			
			SAS 4LOR 44115 BASSE GOULAINÉ	30 000	213 383	100,00	30 000			
			2. Participations (10 à 50 %)							
			1. Filiales (Plus de 50 %)							
			SAS DELOR 44400 REZE	26 914		734 481	87 453	43 333		
			SAS 3LOR 44400 REZE	(85 593)		369 264	(63 749)			
			SAS 4LOR 44115 BASSE GOULAINÉ	12 265		801 818	53 304			
2. Participations (10 à 50 %)										
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A				
			françaises		étrangères		françaises		étrangères	
			Prêts et avances consentis							
			Montant des cautions et avals							
			Chiffre d'affaires							
			Résultat du dernier exercice clos							
			Dividendes encaissés							

Capital social

		28/02/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		18 900,00	10,0000	189 000,00